

informer



animer



accompagner



# Méthodologie

## Définition du projet de fonctionnement d'un Ram

## SOMMAIRE

<b>Préambule</b> .....	<b>3</b>
<b>1. Le diagnostic</b> .....	<b>6</b>
1.1. Le diagnostic relatif au territoire .....	6
1.2. Le diagnostic relatif aux missions .....	7
<b>2. La formalisation du projet</b> .....	<b>14</b>
2.1. Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention) ...	17
2.2. Le projet relatif aux missions du Ram .....	18
2.3. Le partenariat .....	211
<b>3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet</b> .....	<b>244</b>
3.1. Le fonctionnement.....	24
3.2. Les moyens alloués.....	24
3.3. Les outils .....	25

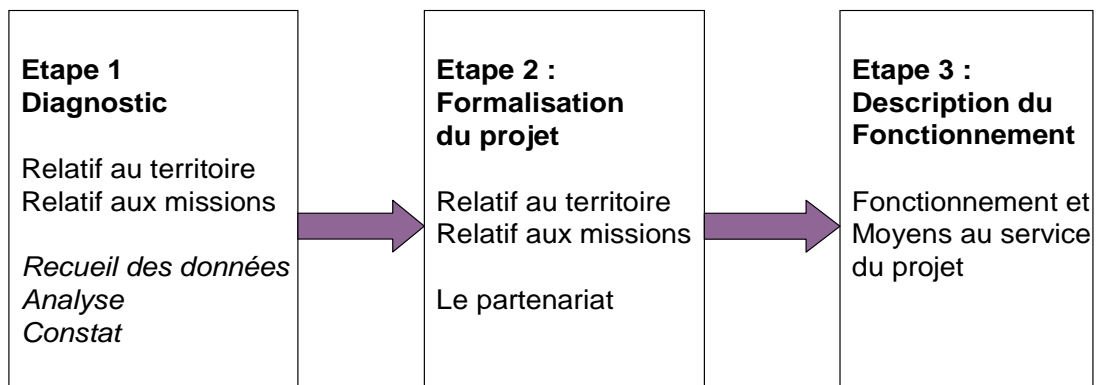
## Préambule

---

Cette méthodologie présente au gestionnaire et à l'animateur du Ram la démarche, les outils et les données utiles pour construire le projet de fonctionnement.

La construction du projet se décompose en 3 étapes :

- la réalisation du diagnostic sur le territoire et sur la mise en œuvre des missions (partie 1) ;
- la formalisation du projet (partie 2) ;
- la description du fonctionnement et des moyens du Ram (partie 3).



## Etape 1 – Réaliser le diagnostic et le partager

Pour ce faire il convient de :

1- *Recueillir les attentes et les besoins des acteurs en lien avec le projet du Ram :*

- les acteurs locaux (élus, gestionnaire du Ram, etc.) : ces informations permettront de décrire et analyser le rôle du Ram dans la politique petite enfance du territoire et les choix d'implantation du Ram (partie 1.1) ;
- les publics visés (parents, professionnels de la petite enfance) : ces informations permettront de décrire et analyser la réalisation des missions du Ram (partie 1.2) ;
- les partenaires institutionnels (Caf, Pmi, Msa) ; ces informations permettront de partager le projet et de l'inscrire dans un maillage partenarial au sein du territoire.

2- *Collecter des données chiffrées en lien avec les missions du Ram (voir exemple de trame de recueil de données ci-après).*

Il est souhaitable de se rapprocher de la Caf et de s'appuyer sur le diagnostic Cej ou toute autre étude existante sur le territoire pour collecter les données chiffrées et objectiver les constats.

*Zoom sur « Imaje » :*

*La Caf met à la disposition du gestionnaire des données issues du tableau de bord « Imaje » (Indicateur de Mesure de l'Accueil des Jeunes Enfants) mis en place par la branche Famille. Il s'agit d'un outil d'observation et d'aide à la décision au service du pilotage local et national des politiques d'accueil en direction des jeunes enfants.<sup>1</sup>*

*Ces indicateurs sont à mettre en lumière avec d'autres données relatives au diagnostic du territoire, dont les sources sont précisées ci-après, dans la partie 1.2 « le diagnostic relatif aux missions ».*

*Points de vigilance :*

*Attention toutefois, l'année de référence des données pourra varier selon les sources (exemple, données Imaje N-2 données Ram N-1).*

*Pour le calcul de taux et pour les analyses, si la donnée N-1 n'est pas disponible, il convient de se référer à la donnée N-2 et d'indiquer l'année de référence.*

*Dès que la nouvelle donnée sera disponible, il convient d'actualiser avec la donnée N-1.*

3- *Partager le diagnostic et dégager les constats principaux :*

- mettre en lien de manière dynamique les éléments recueillis ;
- mettre en lumière les points forts et les points à améliorer de l'état des lieux (forces/faiblesses, opportunités/risques, internes/externes, et incidences sur le projet) ;
- tirer les enseignements de l'évaluation du précédent projet.

---

<sup>1</sup> Les indicateurs se déclinent en 4 volets (évolution de l'offre d'accueil des jeunes enfants; évolution du public potentiel des familles avec enfants de moins de 3 ans, évolution du public potentiel des assistants maternels en activité, déterminants de la tension de l'offre de garde des assistants maternels en activité).

**Etape 2 – Formaliser le projet en cohérence avec le diagnostic**

Les principaux constats dégagés dans l'étape 1, permettront de fixer les objectifs du Ram et décrire les moyens nécessaires à l'atteinte de ces objectifs.

**Etape 3 – Décrire le fonctionnement et les moyens au service du projet**

---

## 1. Le diagnostic

---

### 1.1. Le diagnostic relatif au territoire

---

#### Le contexte : le Ram dans la politique petite enfance du territoire

Cette partie, destinée à décrire le cadre dans lequel est positionné le Ram et sa place dans la politique petite enfance du territoire, est à rédiger avec le coordinateur petite enfance et/ou l'élu petite enfance du territoire.

- Histoire du Ram = *contexte et/ou date de création, principaux changements intervenus depuis sa création ou son dernier renouvellement.*
- Les grandes lignes de la politique enfance et jeunesse sur le territoire, et son volet petite enfance = *décrire les objectifs, l'organisation.*
- Les modalités d'intégration et de participation du Ram dans les instances locales de coordination de la politique enfance et jeunesse = *comités de pilotage, commission petite enfance, commission d'attribution de places, travaux des commissions du schéma départemental de l'accueil du jeune enfant, observation des conditions de l'accueil des jeunes enfants, etc.*
- L'organisation territoriale de l'information des familles sur les modes d'accueil = *articulation entre les différents services et partenaires :*
  - *existe-t-il plusieurs lieux d'information des familles sur les modes d'accueil (exemple, mairie, Ram, etc.) ?*
  - *ou bien le Ram est-il le lieu unique d'information ?*
  - *le Ram est-il engagé dans la mise en relation de l'offre et de la demande grâce à mon enfant.fr (Ram= guichet unique d'information et d'orientation des familles ayant formulé une demande d'accueil en lien sur mon-enfant.fr)*
- Existence et modalités d'organisation d'une instance partenariale de suivi concernant le projet de fonctionnement du Ram = *composition, objectifs, articulation avec les autres instances locales de coordination, etc.).*

#### **Analyse :**

Suite à cet état des lieux, il convient d'analyser si le Ram participe à l'observation des conditions locales d'accueil du jeune enfant et si l'information dont il dispose est utilisée.

A partir de cette analyse, les objectifs du Ram seront formalisés dans la partie relative au contexte territorial (partie 2.1).

## Le(s) lieu(x) d'implantation

Il(s) constitue(nt) un choix stratégique et politique.

Pour le(s) déterminer, un certain nombre d'informations sont à recueillir dont :

- le nombre et la localisation des parents d'enfants de moins de six ans, des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile ;
- le nombre et l'implantation des structures d'accueil de la petite enfance, des équipements culturels ;
- l'accessibilité du Ram pour les familles et les professionnels.

Selon les territoires, ces données sont recueillies par le Ram lui-même ou délivrées par la Caf, le conseil général ou les communes.

Joindre si possible une cartographie du territoire du Ram avec la localisation du siège, des permanences, des lieux d'animation et des assistants maternels.

Suite à cet état des lieux, il convient d'analyser les informations recueillies et de préciser si le(s) lieu(x) d'implantation du Ram sont adaptés aux besoins des usagers du territoire.

A partir de cette analyse, les objectifs du Ram seront formalisés dans la partie relative au contexte territorial (partie 2.1, lieux d'intervention).

### 1.2. Le diagnostic relatif aux missions

---

Le diagnostic s'élabore à partir de données quantitatives et qualitatives en lien avec les missions du Ram.

L'analyse réalisée à partir des réalités locales et des problématiques décelées permettra de dégager des constats.

Cette démarche est effectuée pour chacune des missions (partie 2.2).

**MISSION 1 : Les Ram ont une mission d'information tant en direction des parents que des professionnels de la petite enfance**

**Thème 1.1 : l'information des familles sur les différents modes d'accueil et la mise en relation de l'offre et de la demande**

La mise en œuvre de cet axe de travail, nécessite la connaissance des familles et de leurs besoins d'une part et des différents modes d'accueil d'autre part. Ces éléments sont partiellement fournis dans le diagnostic Cej. Il s'agit de faire une analyse complémentaire. Vous trouverez ci-dessous les données utiles à recueillir pour la mise en œuvre de l'ensemble des missions :

**Les données utiles relatives à la demande des familles**

Informations à recueillir	Objectifs	Décomposition de l'information ou de la donnée à recueillir	Sources possibles
<b>Nombre d'enfants: de moins de 3 ans de 3 à moins de 6 ans et leur situation au regard de l'accueil</b>	Connaître le nombre d'enfants ayant potentiellement besoin d'un mode d'accueil	<b>Nombre d'enfants :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>de moins de 3 ans et de 3 à 6 ans</li> <li>de moins de 3 ans dont le ou les parents sont en activité</li> <li>accueillis en Eaje</li> <li>accueillis par un assistant maternel</li> <li>bénéficiaires du Cmg garde d'enfants à domicile</li> <li>bénéficiaires du Cmg structures</li> <li>scolarisés</li> <li>en attente de place (tous modes d'accueil confondus)</li> </ul>	Sources : Imaje (Caf - Msa) et données communales
<b>Nombre de familles Caf et Msa employant un assistant maternel</b>	Connaître le nombre de familles ayant potentiellement besoin des services du Ram	<b>Nombre de familles</b> employant un assistant maternel	Source Imaje (Caf-Msa) : <i>Décisionnel Ram</i>
<b>Typologie des demandes d'accueil</b>	Identifier les besoins des familles afin de participer à la définition d'une offre de service petite enfance adaptée	<b>Nombre de demandes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>en accueil collectif</li> <li>en accueil auprès d'un assistant maternel</li> <li>d'accueil en garde d'enfants à domicile</li> </ul> <b>Nombre de demandes :</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>en horaires atypiques</li> <li>d'accueil en urgence</li> <li>pour des enfants en situation de handicap</li> <li>des familles en situation de pauvreté ou dans un parcours d'insertion</li> <li>en accueil en périscolaire</li> <li>particulières (temps partiel)</li> </ul>	Données recueillies par le Ram ou la coordination petite enfance du territoire durant la période précédente



[Données sur le niveau de satisfaction des familles au regard de leur recherche d'un mode d'accueil](#) (données d'évaluation du Ram par le biais, par exemple, d'une enquête) :

Exemple :

Nombre de familles ayant trouvé leur mode d'accueil suite à un contact Ram

Nombre de familles satisfaites de la mise en relation et de accompagnement fourni par le Ram

**Les données utiles relatives à l'offre d'accueil**

Informations à recueillir	Objectifs	Décomposition de l'information ou de la donnée à recueillir	Sources possibles
<b>Offre d'accueil collectif</b>	Connaître le nombre d'Eaje, d'Alsh maternels et garderies périscolaire et leur localisation afin d'orienter au mieux les familles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• implantation, fonctionnement</li> <li>• capacité d'accueil</li> <li>• places disponibles</li> <li>• taux d'occupation</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cej et/ou</li> <li>• coordination petite enfance ;</li> <li>• mon-enfant.fr</li> <li>• Pmi</li> <li>• Ddcs</li> </ul>
<b>Offre d'accueil des assistants maternels</b>	<p>Connaître le nombre d'assistants maternels agréés Pmi et en activité, et leur localisation</p> <p>Connaître le nombre de Mam sur le territoire</p>	<p><b>Nombre d'assistants maternels :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• agréés</li> <li>• capacité d'accueil théorique</li> <li>• agréés actifs au moins un mois dans l'année</li> <li>• nombre de candidats à l'agrément</li> <li>• nouvellement agréés</li> <li>• nombre de places d'accueil disponibles</li> <li>• nombre de Mam</li> <li>• nombre d'assistants maternels en sous activité</li> </ul> <p><b>Type d'accueil</b>                      Nombre d'assistants maternels acceptant d'accueillir :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• en périscolaire</li> <li>• en horaires atypiques</li> <li>• en urgence</li> <li>• un enfant en situation de handicap</li> <li>• à temps partiel</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Liste Pmi ;</li> <li>• Données Imaje,</li> <li>• Observation du Ram,</li> <li>• Disponibilités sur mon-enfant.fr,</li> <li>• Données Cdaje, observatoire départemental de l'accueil de la petite enfance</li> </ul>

Informations à recueillir	Objectifs	Décomposition de l'information ou de la donnée à recueillir	Sources possibles
<b>Offre d'accueil individuel au domicile des parents</b>	Recenser les services existants afin d'orienter au mieux les familles	Associations ou entreprises de services à la personne sur le territoire du Ram	Direccte (Direction régionale, des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et les sites officiels  Servicesalapersonne.gouv.fr Préfecture
<b>Ecoles ou classes maternelles 2-6 ans</b>	Connaître le nombre et la localisation des différents équipements scolaires afin de développer un éventuel partenariat	Nombre de classes et implantation	Cej et/ou service scolarité de la commune

### Thème 1.2 : l'information délivrée aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel en matière de droit du travail

La mise en œuvre de cet axe de travail, nécessite la connaissance des attentes et besoins des familles et professionnels. Il peut s'appuyer sur des observations de terrain du Ram et des partenaires ainsi que sur l'exploitation des questionnaires aux usagers.

Informations à recueillir	Objectifs	Décomposition de l'information ou de la donnée à recueillir	Sources possibles
<b>Attentes des parents et professionnels relatives à la relation contractuelle employeur salarié</b>	Analyser les besoins de familles et professionnels sur ces questions et répertorier les partenariats locaux, pour leur apporter des réponses	<ul style="list-style-type: none"> <li>nombre et nature de questions</li> <li>partenaires habilités à répondre à ces questions</li> </ul>	Observation du Ram et des partenaires

**Thème 1.3 : l'information des professionnels de la petite enfance sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers**

Informations à recueillir	Objectifs	Décomposition de l'information ou de la donnée à recueillir	Sources possibles
<b>Attentes d'information sur les conditions d'accès et d'exercice de ces métiers</b>	Analyser les besoins en information et mettre en place des outils de communication pour apporter des réponses	<ul style="list-style-type: none"> <li>• âge et ancienneté des assistants maternels en exercice</li> <li>• souhaits d'évolution de carrière</li> <li>• connaissance des entrées/sorties dans la profession</li> <li>• nombre de candidats à l'agrément</li> <li>• principales attentes des assistants maternels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation du Ram,</li> <li>• Données Imaje,</li> <li>• Pmi</li> <li>• Pôle emploi</li> </ul>

**Thème 1.4 : la promotion de l'activité des assistants maternels .....**

Il s'agit d'une nouvelle mission pouvant ouvrir droit au versement d'un financement supplémentaire de 30000 € (notice p.17).

Dans cette partie diagnostic, l'animateur de Ram est invité à indiquer le nombre d'assistants maternels en sous activité dont il a connaissance et/ou qui se sont manifestés auprès de lui (parties données).

Dans la colonne « constats », il pourra indiquer si ce volume est en progression, constant ou en diminution. Il pourra mentionner s'il s'agit d'une sous activité subie ou choisie et s'il existe déjà des partenaires investis dans l'accompagnement des assistants maternels en sous activité.

Dans la partie analyse il pourra indiquer les points forts/faibles de cet accompagnement et les pistes de partenariats ou mesures à mettre en place.

**Il pourra indiquer si le Ram s'investit ou non dans la promotion de l'activité des assistants maternels au titre des nouvelles missions pouvant ouvrir droit à un financement supplémentaire.**

**MISSION 2 : Le Ram comme cadre de rencontres et d'échange des pratiques professionnelles**

**Thème 2.1 : Le Ram contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile**

Informations à recueillir	Objectifs	Décomposition de l'information ou de la donnée à recueillir	Sources possibles
<b>Attentes des professionnels en terme d'actions de professionnalisation (formations continues, apports théoriques, échanges, etc)</b>	Recueillir les attentes en formation continue et en faciliter l'accès	<ul style="list-style-type: none"> <li>• profil des professionnels (âge, ancienneté)</li> <li>• nombre d'assistants maternels qui ont bénéficié d'une formation continue</li> <li>• nombre d'assistants maternels souhaitant en bénéficier, etc.</li> <li>• principales attentes des assistants maternels</li> <li>• nombre d'assistants maternels qui souhaitent évoluer vers une autre profession</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Observation du Ram,</li> <li>• Pmi,</li> <li>• Association d'assistants maternels,</li> <li>• Données Imaje,</li> <li>• Agefos statistiques formation</li> </ul>
<b>Attentes des professionnels et des parents sur l'amélioration de la qualité de l'accueil</b>	Attentes exprimées sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>• l'amélioration des modalités de l'accueil,</li> <li>• la relation parent/assistant maternel,</li> <li>• la relation assistants maternels entre eux</li> <li>• la relation assistant maternel/enfant</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• principales attentes des familles</li> <li>• principales attentes des professionnels</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Questionnaires sur les attentes des parents et des professionnels ou observation du Ram,</li> <li>• Pmi (nouveaux agréments), association d'assistants maternels,</li> <li>• Données Imaje</li> </ul>

**Thème 2.2 : Le Ram comme lieu d'animation en direction des professionnels de l'accueil individuel (temps collectifs, ateliers d'éveil), des enfants et des parents**

Informations à recueillir	Objectifs	Décomposition de l'information ou de la donnée à recueillir	Sources possibles
<p><b>Attentes des usagers sur les activités proposées par le Ram</b></p>	<p>Cibler les actions répondant aux attentes des parents, des professionnels de l'accueil individuel et aux besoins des enfants</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• nombre des temps collectifs</li> <li>• nombre moyen de personnes pouvant en bénéficier</li> <li>• nombre d'assistants maternels en liste d'attente pour l'accès aux ateliers d'éveil</li> <li>• thèmes à aborder et ateliers à mettre en place,</li> <li>• nombre et nature des activités proposées par les autres équipements de quartier pour viser la complémentarité</li> <li>• principales attentes</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Evaluation annuelle du Ram</li> <li>• Questionnaires sur les attentes des parents et des professionnels</li> </ul>

## 2. La formalisation du projet

---

A partir des constats mis en évidence grâce au diagnostic, le projet sera formalisé dans des tableaux de synthèse (cf. exemple ci-après).

**Un tableau sera établi pour chaque constat, aussi bien concernant la politique petite enfance, les lieux d'intervention du Ram que ses missions.**

Chaque tableau déclinera les objectifs, les propositions d'actions, les moyens, les résultats attendus, les échéances prévisionnelles et les indicateurs d'évaluation du projet du Ram.

### Constats principaux

<b>Objectifs</b>	<b>Propositions d'actions</b>	<b>Moyens et outils utilisés</b>	<b>Résultats attendus</b>	<b>Echéances prévisionnelles de réalisation des actions</b>	<b>Indicateurs d'évaluation</b>

## Quelques définitions

### Les objectifs :

Ils permettent de fixer les orientations prioritaires du Ram sur la période contractuelle et visent un maintien de l'existant, un changement, une amélioration ou un développement.

Ils doivent être :

- **mesurables**, *par le biais d'indicateurs ;*
- **accessibles**, *utiles et concrets ;*
- **réalistes**, *qui tiennent compte de la réalité ;*
- **réalisables**, *qui peuvent être atteints au regard des besoins du territoire et des moyens affectés ;*
- **ambitieux**, **car ils doivent s'inscrire dans une logique de progression et être stimulants ;**
- **négociables** *dans ses moyens pour l'animateur du Ram.*

Ils peuvent être :

- **préventifs**, *pour éviter la détérioration d'une situation donnée ;*
- **curatifs**, *pour résoudre des problèmes spécifiques ;*
- **promotionnels**, *pour créer des dynamiques, améliorer les conditions d'accueil, développer les capacités de participation des publics.*

**Les propositions d'actions :**

Il s'agit de la déclinaison opérationnelle des objectifs.

Elles doivent être **concrètes** et **précises**.

**Les moyens et outils :**

Il s'agit de préciser tous les outils et les instruments (actions de communication, moyens financiers, outils informatiques, etc.).

**Les résultats attendus** doivent être **précis** et **mesurables**.

**Les indicateurs :**

Ils permettent de mesurer la réalisation de l'action et l'atteinte des objectifs. Ils doivent être :

- **pertinents** : *significatif et représentatif du domaine évalué ;*
- **observables** : *repérable à partir des effets concrets produits ;*
- **mesurables** : *quantifiable en nombre, temps, euros ;*
- **modifiables** : *au sens où les indicateurs doivent être évolutifs et adaptables si nécessaire ;*
- **exploitables** : *les données à mesurer doivent être disponibles ;*
- **simples** : *ils doivent être faciles à comprendre.*



## 2.1. Le projet relatif au territoire (politique petite enfance et lieux d'intervention)

---

A partir des constats issus du diagnostic sur le contexte territorial, le projet sera formalisé :

- sur l'insertion du Ram dans la politique petite enfance ;
- sur les lieux d'intervention.

**A noter une nouvelle mission est créée relative au traitement des demandes d'accueil en ligne des familles via mon-enfant.fr ouvrant droit à un financement supplémentaire de 3 000 €<sup>2</sup>**

Un tableau précisant les objectifs, actions, moyens et outils utilisés, résultats attendus, échéances, devra être rempli pour chacune des nouvelles missions investies par le Ram.

**Pour la mission « traitement des demandes d'accueil des familles en ligne via mon-enfant.fr », les actions à mettre en œuvre pourront être :**

Concrètement, dans ce cadre, la mission du Ram est de :

- proposer rapidement un rendez-vous physique aux familles ayant formulé une demande via le téléservice (pour approfondir le besoin, présenter les solutions existantes sur le territoire, orienter vers l'Eaje adapté, etc.) ;
- assurer une coordination et un travail en réseau avec les acteurs locaux (gestionnaires d'Eaje, élus, service petite enfance, professionnels de l'accueil individuel, etc.) pouvant aller, dans certains cas, jusqu'à une proposition de solution d'accueil.

Cette mission s'inscrit pleinement dans la fonction d'observatoire des besoins dévolue aux Ram (cf. paragraphe 1.4 ci-dessous) qui disposent, avec les demandes en ligne, de données pour objectiver les besoins des familles et leurs évolutions.

---

<sup>2</sup> Ce montant forfaitaire est unique quel que soit le nombre de nouvelles missions investies par le Ram (1, 2 ou 3 missions). Ce montant est versé par la Caf après vérification des résultats et dans la limite des fonds disponibles.

**Les indicateurs de résultats ont été fixés pour cette nouvelle mission :**

- Pour un Ram qui s'engage dans cette nouvelle mission en 2017, l'ouverture du service conditionne le versement du financement supplémentaire.
- Pour un Ram qui exerçait déjà cette mission de guichet unique en lien avec la demande d'accueil en ligne via mon-enfant.fr : progression de 20% du nombre de demandes d'accueil en ligne traitées pour ceux qui ont déjà ouvert ce service

Pour cette nouvelle mission, l'animateur de Ram est invité à renseigner les objectifs, les propositions d'actions (rendez-vous avec les familles, délais, etc.), les moyens utilisés (et notamment les partenariats), les échéances prévisionnelles, les indicateurs d'évaluation.

## 2.2. Le projet relatif aux missions du Ram

---

Pour chaque mission du Ram, un tableau formalisera le projet à partir des constats issus du diagnostic. Il convient de reproduire autant de rubriques : constats principaux et de tableaux que nécessaire.

Le nom des thèmes se réfère aux missions inscrites dans la circulaire n° 2017 XXX du X juin

**A noter : deux autres nouvelles missions sont créées (promotion de l'activité des assistants maternels, aide au départ en formation continue des assistants maternels) ouvrant droit à un financement supplémentaire de 3 000 €<sup>3</sup>**

Un tableau précisant les objectifs, actions, moyens et outils utilisés, résultats attendus, échéances, devra être rempli pour chacune des nouvelles missions investies par le Ram.

---

<sup>3</sup> Ce montant forfaitaire est unique quel que soit le nombre de nouvelles missions investies par le Ram (1, 2 ou 3 missions). Ce montant est versé par la Caf après vérification des résultats et dans la limite des fonds disponibles.

**Pour la mission « promotion de l'activité des assistants maternels en améliorant l'employabilité des assistants maternels en sous activité », l'accompagnement des Ram vise à notamment à :**

- pouvoir identifier les freins à l'activité ;
- mettre en valeur la personne et de ses compétences ;
- aider à l'élaboration du projet d'accueil, d'un CV, etc.) ;

A ce titre des entretiens individuels ou des réunions collectives pourront être proposées par le Ram.

Des liens avec Pole emploi ou la mission locale d'insertion pourront dans cette optique être créés. Un travail partenarial avec les mairies (si elles ne travaillent pas déjà avec le Ram) et les réseaux d'employeurs locaux pourrait être également développé pour favoriser l'activité des assistants maternels.

Cette mission supplémentaire recouvrira également une obligation de mise en ligne des disponibilités des assistants maternels sur le site Internet « [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr) ».

Cette mise en ligne peut se faire :

- soit directement par les assistants maternels si elles sont habilitées ;
- soit par le Ram, pour le compte des assistants maternels.<sup>4</sup>

**Indicateurs de suivi associés à la réalisation à cette mission :**

- Proposer des entretiens (individuels ou collectifs) à au moins 50 % des assistants maternels ayant signalé leur sous activité à l'animateur de Ram ;

**et**

- Atteinte de 30 % de l'affichage des disponibilités des assistants maternels du territoire du Ram sur [mon-enfant.fr](http://mon-enfant.fr)

---

<sup>4</sup> Actuellement, seulement 5% des Ram sont chargés de la mise en ligne des disponibilités des assistants maternels sur le site.

**Pour la mission « aide au départ en formation continue, il est attendu du Ram qu'il informe les assistants maternels et les parents sur l'intérêt et les démarches à réaliser pour partir en formation continue.**

S'agissant de la mise en relation avec les organismes de formation, il pourra par exemple s'agir pour le Ram de :

- recueillir et coordonner les besoins en formation des assistants maternels ;
- constituer des groupes d'assistants maternels pour les inscriptions aux formations ;
- valoriser les expériences de formation (témoignages des assistants maternels formés et partage des acquisitions).

Trouver un mode d'accueil alternatif pendant le temps de formation constitue une condition difficile et incontournable pour rendre effectif le départ en formation. À ce titre, le Ram pourra jouer un rôle facilitateur en :

- favorisant une synergie entre les assistants maternels fréquentant le Ram. Ainsi un assistant maternel ayant de la place pourra accueillir l'enfant d'un assistant maternel partant en formation (une adaptation de l'enfant avant le temps de formation pourra être réalisée via les ateliers d'éveil et les activités communes proposées par le Ram aux assistants maternels) ;
- contactant les multi-accueils du territoire qui peuvent parfois offrir un accueil occasionnel notamment les mercredis ou sur les périodes de vacances scolaires ;
- incitant les familles à recourir à un salarié à domicile, en privilégiant la garde partagée (le salaire de la garde d'enfants à domicile étant alors divisé par le nombre d'employeurs).

**Les indicateurs de résultats sont**

**Indicateurs de suivi associés à la réalisation à cette mission :**

- Une progression de 10 % des assistants maternels du territoire partis en formation continue grâce à l'action du Ram<sup>5</sup> ;

Et

- Proposer une solution de garde alternative à 80 % des parents qui en font la demande auprès du Ram.

---

<sup>5</sup> 5 % est la moyenne nationale de départ en formation continue.

### 2.3. Le partenariat

---

Afin de réaliser les objectifs inscrits dans le présent projet de fonctionnement, décrire dans le tableau ci-dessous les différents partenariats, à mettre en œuvre ou à développer.

Si des partenariats ont déjà été décrits comme objectifs dans le tableau synthétique du contexte territorial, faire un renvoi.

<b>PARTENAIRES (locaux, institutionnels, financiers, animations, etc.)</b>	<b>MODALITE DU PARTENARIAT (à mettre en œuvre, à développer, forme, implication, fréquence, outils, etc.)</b>
Exemples : Ludothèque et bibliothèque du quartier  Ram en proximité géographique	Proposer une rencontre commune par an pour envisager un projet global et les complémentarités entre les différentes activités.  Proposer un partage d'expériences sur l'animation d'un groupe d'échanges professionnels entre assistants maternels (mutualiser les techniques et outils, co –animer des soirées débat..).

#### Exemple illustrant le passage du diagnostic à la formalisation du projet.

#### **Etape de recueil de données et de diagnostic partagé**

Recueil de données : Nombre de nouveaux assistants maternels agréés sur le territoire du Ram. Nombre de nouveaux agréés ayant sollicité le Ram.

Constat : Sur le territoire du Ram, le nombre de nouveaux agréés est important et en constante augmentation. En parallèle, il est constaté que moins de la moitié des nouveaux agréés ont bénéficié des services du Ram.

Analyse : Les nouveaux assistants maternels ne disposent pas d'une information complète sur les services que peut leur proposer le Ram.

## Etape de formalisation du projet

### Exemple de tableau synthétique du projet relatif aux missions

#### Thème 2.2 «Le RAM contribue à la professionnalisation des assistants maternels et des gardes d'enfants à domicile ».

**Constat :** Sur le territoire du Ram, le nombre de nouveaux assistants maternels agréés est important et en constante augmentation. En parallèle, il est constaté que moins de la moitié des nouveaux assistants maternels agréés ont bénéficié des services du Ram.

Objectifs	Propositions d'actions	Moyens	Résultats attendus	Echéances	Indicateurs d'évaluation
<p><b>Accompagner les assistants maternels dans leur pratique professionnelle dès leur agrément</b></p>	<p>Intervention de l'animateur de Ram lors des réunions d'information préalables à l'agrément organisées par la Pmi.</p> <p>Information des partenaires Pmi et organismes de la formation initiale des AM et de tous les nouveaux agréés sur les missions du Ram</p>	<p>Disponibilité sur 4 Réunions d'information préalable à l'agrément par an</p> <p>Plaquette et programme du Ram à reprographier</p> <p>Rdv partenaires</p> <p>Courrier à chaque nouvel agréé. et appel téléphonique si nécessaire.</p>	<p>Augmenter la fréquentation du Ram par les nouveaux assistants maternels agréés.</p>	<p>Année N</p>	<p>Nombre d'interventions Nombre d'AM participant</p> <p>Nombre de plaquettes remises aux partenaires.</p> <p>Nombre de courriers aux nouveaux agréés.</p>
		<p>Année N+1 et chaque année</p>		<p>Nombre et % de nouveaux AM agréés ayant bénéficié du service du Ram.</p> <p>Evolution annuelle.</p>	

## 3. Le fonctionnement et les moyens au service du projet

---

### 3.1. Le fonctionnement

---

#### **Fonctionnement du Ram**

Présenter les jours et heures d'ouverture hebdomadaire, particularité d'ouverture (horaires élargis), périodes de fermeture annuelle.

#### **Préciser l'organisation de l'accueil du Ram en fonction du public**

Il s'agit de préciser les modalités d'accueil physique du Ram et le fait déclencheur d'un rendez vous :

- proposition d'un rendez-vous suite au contact téléphonique ou mail,
- sinon, préciser le type de demande pour lequel un rendez-vous est proposé.

#### **Organisation hebdomadaire prévisionnelle du Ram sur la durée du projet**

Le premier tableau a pour objectif de visualiser l'amplitude d'ouverture du Ram sur la semaine.

Les différents temps professionnels seront précisés dans le tableau : animation collective / accueil physique / accueil téléphonique / temps administratif ou partenarial, etc.

En cas de Ram itinérant, de multi-sites, ou de plusieurs animateurs, il est possible de remplir plusieurs tableaux ou utiliser des codes couleurs.

Le second tableau a pour objectif de veiller à une bonne répartition des différents temps professionnels : la durée est calculée à la semaine (heures et pourcentage).

### 3.2. Les moyens alloués

---

#### **Les moyens humains**

Voir le paragraphe du guide référentiel relatif au temps de travail de l'animateur et à la diversité des temps professionnels

Le tableau sera renseigné pour chaque animateur (une colonne par personne).

Si d'autres personnels (hors animateurs) interviennent sur le Ram, décrire leur fonction et leur temps de travail (hors tableau).

#### **Les locaux**

Cette partie permet de renseigner sur leur configuration et le matériel mis à disposition. Voir le paragraphe du guide référentiel relatif aux locaux.



### 3.3. Les outils

---

#### **Les sites Internet dont la branche Famille est partenaire: des outils au service du Ram**

La branche Famille et ses partenaires mettent à la disposition des animateurs de Ram des outils ([www.caf.fr](http://www.caf.fr), [www.mon-enfant.fr](http://www.mon-enfant.fr), [www.net-particulier.fr](http://www.net-particulier.fr)) afin d'apporter une réponse plus homogène sur l'ensemble du territoire.

Il s'agit donc d'évaluer s'ils sont utilisés et comment.

#### **La communication autour du projet de fonctionnement**

En fonction d'un objectif ciblé (par exemple, améliorer la fréquentation du Ram)

Plan de communication :

Cible	Actions réalisées	Outil/Support	Résultats
Parents, Assistants maternels, partenaires, élus, etc.	Journées portes ouvertes, etc.	Journal, site Internet de la commune, plaquettes, etc.	Quantitatifs (chiffrés) ou qualitatifs

#### **Les moyens financiers**

A partir des objectifs décrits dans le projet, des moyens alloués à la réalisation de ces objectifs (locaux, moyens humains, matériels, actions de communication etc..) il convient de d'établir un budget prévisionnel de fonctionnement adapté.